



Procès-verbal de l'assemblée générale en sessions ordinaire et élective du vendredi 19 juin 2026 à Saint-Pierre-de-Bressieux

Le vendredi 19 juin à 18h45, les membres du Comité Départemental de l'Isère de Basketball se sont réunis à la salle « Le Patio » à Saint-Pierre-de-Bressieux en Assemblée Générale (sessions ordinaire et élective) sur convocation du Président en date du 13 avril 2026, conformément aux dispositions statutaires de l'association.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Fabien DOMINGUEZ, en qualité de Président de l'association. Il est assisté par un secrétaire de séance, Monsieur Guillaume PLATEL-BENIT, en qualité de Secrétaire Général de l'association.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1 – Ouverture du Président

Fabien DOMINGUEZ, Président du Comité Départemental de l'Isère de Basketball

« Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence pour l'Assemblée Générale 2026 du Comité de l'Isère de Basket.

Je tiens à saluer la présence parmi nous aujourd'hui de :

- *Madame Janine MULAS DUFFOUX, secrétaire générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.*
- *Monsieur Henri FAURE, Maire de ST PIERRE DE BRESSIEUX.*
- *Monsieur Gérard BERRUYER, premier adjoint au Maire de ST PIERRE DE BRESSIEUX.*

Je vous prie d'excuser l'absence de :

- *Monsieur Jean-Pierre HUNCKLER, président de la FFBB.*
- *Monsieur Christian NIER, président du CDOS Isère.*

Avant de démarrer, j'aimerais que nous ayons une pensée pour les actrices et les acteurs du monde du basket qui nous ont quitté au cours de la saison. Je pense, sans que cette liste soit exhaustive, notamment à :

- *Joseph GALLET, ancien membre du Comité, arbitre et répartiteur des arbitres.*
- *Nathalie BEAUFORT, ancienne présidente du club de ST GEOIRE EN VALDAINE.*
- *Janine CROSETTO, maman d'Odile, trésorière du Comité.*
- *Jean-Claude PIC, président du BC LA TRONCHE MEYLAN.*
- *Pierre VACHER, vice-président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.*
- *Roger CHEVALIER, ancien correspondant du club de l'ÉTOILE DE VOIRON et vice-président du Comité de l'Isère.*
- *Joseph CAMUS, ancien président du club BASKET DES VALLONS DE LA TOUR, arbitre, membre du Comité, répartiteur des arbitres.*

Je vous demande de bien vouloir vous lever et d'observer une minute d'applaudissement en leur hommage.

Merci. »



2 – Membres présents

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents, licenciés individuels, établissements ou associations. Les associations étant représentées par leur président.e ou un de leur licencié détenant un pouvoir signé du président.e en exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 7.1 alinéa 4 des statuts du comité, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doivent être composée des membres représentant au moins la moitié des voix dont dispose l'ensemble de ses membres.

Le nombre de voix est de **12 444** voix au 31 mars 2026.

Le quorum exigible est de **6 223** voix.

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées à l'ouverture est de **11 366**.

Le quorum étant atteint, Colette LEBRUN, présidente de la commission électorale, déclare valables les délibérations de l'Assemblée Générale de ce jour, en sessions ordinaire et élective.

3 – Mot de bienvenue du club et de la municipalité de Saint-Pierre-de-Bressieux

Henri FAURE, Maire de la commune de Saint-Pierre-de-Bressieux

« Mesdames, Messieurs,

Je suis venu avec le premier adjoint Gérard Berruyer pour vous accueillir et vous dire bonjour. Je vous souhaite la bienvenue dans cette salle qui est assez satisfaisante. Pour parler de Saint-Pierre de Bressieux, c'est un petit village assez modeste, on a 800 habitants. Et on en avait 500 en 1975. Donc ça grimpe petit à petit. Alors ça grimpe suffisamment vite pour nous, on est accueillant, mais on ne cherche pas à faire un concours pour avoir plus d'habitants possible. Alors on a une école avec 62 enfants, de la maternelle jusqu'au CM2. Il n'y a pas de souci de risque de fermeture de classe. On a une véritable richesse à Saint-Pierre-Bressieux, c'est qu'on a un tissu associatif extrêmement riche. Et ça c'est très important. Cela nous amène une ambiance que je dirais conviviale et rurale. Nous le protégeons parce que nous y tenons. On n'a pas beaucoup d'habitants, on accepte bien sûr tous ceux qui viennent avec plaisir.

Alors nos bénévoles, nos nombreux bénévoles assurent de nombreuses manifestations et nous attirons beaucoup de gens de l'extérieur. Ces associations tout au long de l'année organisent des manifestations. Alors j'en cite quelques-unes : quand il y a des matchs de rugby, on retransmet dans cette salle même sur cet écran, et il y a un coin de buvette. C'est extrêmement convivial et ça fait une bonne ambiance mais il n'y a pas que ça. Il y a aussi les thés dansants, des concours de poker et de belote, Et puis aussi le plus important, on organise chaque mois de décembre un marché du Noël. Ce marché de Noël, on l'a mis en place en décembre 2021. C'était l'idée d'un élu qui est là d'ailleurs. L'idée, on l'a mise en pratique alors ça a été dès la première année un vrai succès puisqu'on a enregistré quasiment 5000 personnes. On a plus de 75 exposants avec divers divertissements. Tout au long de la journée, il y a des percussions, des petits spectacles, de la musique. C'est vraiment quelque chose de très sympathique. C'est le dernier week-end avant Noël : si vous voulez venir, vous serez bienvenus et vous verrez que c'est un marché de Noël extraordinaire. Je ne suis pas chauvin du tout !

Pour parler du basket, j'allais vous dire qu'elle a plus de 80 ans d'existence, mais Yoan m'a dit que c'était 100 ans. Elle a débuté en 1920. Alors moi je ne suis pas très jeune, mais je n'étais pas là en 1920. Tout d'abord, c'était de la gymnastique m'a-t-il dit. Et puis ça s'est transformé en basket. Je me rappelle que quand j'étais gamin moi, je suis né ici, on jouait bien sûr en extérieur. Il y avait



une ambiance tous les dimanches grâce au basket. Et puis petit à petit, une salle a été construite que vous connaissez, c'est le gymnase en 1975. Elle a 50 ans d'existence, mais enfin elle remplit encore son rôle. La mairie en assure l'entretien, le renouvellement des équipements. Elle accompagne cette association comme elle accompagne les autres associations. Cette salle bien sûr, elle demanderait à un petit coup de rénovation, mais vous comprendrez qu'avec 800 habitants, on a un budget d'un village de 800 habitants. Alors on va doucement. Pour améliorer les choses d'ailleurs, on l'avait un peu prévu avant de construire cette salle. On voulait la réaménager pour qu'elle soit pour d'autres usages, un peu plus étendus que le sport. Cela coûtait vraiment trop cher donc on a préféré construire celle-ci ce qui coûtait moins cher, d'autant qu'on avait déjà le terrain.

Ce qu'on veut, vous l'avez compris c'est garder notre esprit de village, convivial. Cela est notre vœu. Et je crois que tout est fait pour arriver à ce résultat. Je vous ai brossé un tableau très rapide de notre village et de notre état d'esprit. Donc vous serez toujours les bienvenus à Saint-Pierre-de-Bressieux. Je vous souhaite une très bonne assemblée générale et une bonne soirée. Bonne continuation et merci à vous tous parce que vous êtes des bénévoles et cela le bénévolat rien ne le remplacera. »

Fabien DOMINGUEZ remet un souvenir à M. Henri FAURE, en remerciements de la mise à disposition de la salle.

Yoan PONCET, Vice-Président du club USP ST PIERRE DE BRESSIEUX

« Bonjour à toutes et à tous,

L'USP est ravie de vous accueillir dans notre belle salle « le Patio ». Merci au Comité de nous avoir accordé l'organisation et de vous rassembler. Merci également à la municipalité pour le prêt de cette salle et merci à vous les clubs de vous être déplacé dans notre charmant petit village. Petit historique du club, l'USP a été créé en 1920 avec notamment la gymnastique et ensuite la création d'une section de basket après la guerre dans les années 50.

C'est le club de Jacques France que tout le monde connaît aujourd'hui avec le colloque du même nom, ancien entraîneur, notamment des sélections de l'Isère dans les années 80. C'est le club également de Blandine Roudet, joueuse dans les années 80 qui a fait 35 matches avec l'équipe de France et qui en avait été capitaine. On est fier d'avoir une ancienne capitaine de l'équipe de France qui a évolué à Saint-Pierre. C'est aussi malheureusement le départ de M. Lutna, en 1998, il est décédé avec les siens et les enfants slovaques dans un gymnase.

Aujourd'hui, le club compte 181 licenciés avec une quasi-parité, 94 féminines et 87 masculins. Dans toutes les catégories, sauf en U15 pour cette saison. Bien sûr, le club a des représentants d'une vingtaine de villages alentours. On ne peut pas avoir 200 licenciés dans un si petit village. Le club se veut familial et formateur et toujours dans une très bonne ambiance. Certains d'entre vous ont pu venir accompagner leur équipe pendant nos journées et soirées pizza. On fait 400 pizzas dans la journée ou bien venir au grand marché de Noël organisé depuis deux ans par toutes les associations du village.

Cette année, on a une fierté au club. Nous avons nos équipes seniors qui montent, donc nos seniors filles montent en D1 et nos les seniors garçons en D2. Et puis également un beau parcours de notre équipe U13 féminine qui est en quart de finale du championnat. Notre but est que les enfants, et les grands enfants, aient toujours le sourire et la satisfaction d'évoluer dans notre club, mais également que les adversaires et les arbitres repartent d'ici avec la satisfaction d'avoir évolué dans de bonnes conditions.

Je remercie encore M. DOMINGUEZ, Président du Comité et M. FAURE, Maire de la commune. Je vous souhaite une très bonne assemblée. »

Fabien DOMINGUEZ remet un souvenir au club, témoin du passage de l'AG du Comité.



4 – Allocution du Président

Fabien DOMINGUEZ, Président du Comité Départemental de l'Isère de Basketball

« Mesdames, Messieurs,

Nous voici au terme de la saison 2025-2026, deuxième année de notre mandat.

Avant toute chose, je tiens à remercier l'ensemble des membres élus et non élus du Comité Directeur ainsi que nos cinq salariés pour leur investissement quotidien au service du basket isérois. Leur engagement, leur disponibilité et leur professionnalisme permettent au Comité d'assurer ses missions et de poursuivre son développement dans un contexte où les ressources bénévoles restent une préoccupation majeure pour l'ensemble du mouvement associatif.

Notre projet de mandat continue d'avancer. Les actions engagées depuis deux ans produisent progressivement leurs effets. Et nous tenons nos engagements. 75 % des actions prévues ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Nos objectifs restent inchangés : accompagner nos clubs, moderniser nos outils, améliorer nos compétitions, développer toutes les formes de pratique et préparer l'avenir.

Cette saison a notamment été marquée par la création de la commission Démarches Clubs. Cette nouvelle commission a déjà permis la mise en ligne d'une assistance licences, d'un calendrier administratif partagé et la préparation d'outils destinés aux correspondants et trésoriers de clubs auxquels vous accéderez très prochainement. Nous savons que les fonctions administratives sont de plus en plus complexes et nous devons être capables de vous accompagner efficacement.

Nous avons également poursuivi notre volonté d'aller davantage à votre rencontre. Réunions délocalisées, accueil des nouveaux présidents, accompagnement des dirigeants, présence sur vos événements, soirée avec l'équipe de France féminine : nous souhaitons maintenir et renforcer cette proximité qui est indispensable à la vie de notre territoire.

Sur le plan financier, notre Comité reste solide. Malgré l'embauche à temps plein de notre deuxième assistante administrative et l'arrivée de Benjamin BOURY comme Conseiller Territorial dédié à l'arbitrage, l'exercice se clôture avec un résultat légèrement excédentaire que vous présentera notre trésorière Odile CARRET tout à l'heure. Cette situation saine nous permet de maintenir nos tarifs départementaux pour la saison prochaine mais aussi d'investir dans l'accompagnement des clubs et le développement de nouvelles actions tout en conservant une gestion responsable.

Je souhaite maintenant revenir sur plusieurs sujets qui ont marqué cette saison.

Le premier concerne les résultats sportifs de nos équipes iséroises.

Nous venons de vivre une saison exceptionnelle qu'il sera difficile de réitérer dans les années à venir tant les bons résultats sont légion. L'équipe première du BCTM est championne de France de Ligue Féminine 2 et accède à la Boulangère Wonderligue. L'équipe du PVBC a atteint les demi-finales de LF2. En Nationale 3, GRENOBLE en masculins et ST MARTIN D'HERES en féminines terminent premiers de leurs poules et accèdent à la Nationale 2.

Nous aurons également deux nouveaux pensionnaires de Nationale Masculine 3 la saison prochaine avec les accessions d'EYBENS POISAT et de TERRES FROIDES. Sans compter les titres régionaux glanés par nos équipes iséroises : U18M R1 pour la CTC CENTRE ISERE, U18M R2 pour GRENOBLE, U18F R3 pour l'inter-équipe NIVOLAS ST VICTOR, U15F R3 pour TERRES FROIDES.



Et aussi les accessions en pré-nationale masculine pour l'ELAN BVTC et le SOPCC.

Quelle fierté de voir un palmarès aussi rempli cette saison. Bravo à l'ensemble des clubs qui ont défendu haut et fort les couleurs iséroises sur les terrains de la région et de la France entière. Félicitations aux joueurs, joueuses et aux staffs.

Parlons maintenant de nos licenciés.

Après plusieurs années de forte progression, nous enregistrons une légère baisse du nombre de licenciés. Avec près de 12 500 licenciés, le recul reste limité à moins de 1 % alors que la moyenne nationale fait état d'une diminution de 2 %. Cette stabilité confirme que le basket conserve toute son attractivité dans notre département. Toutefois, les difficultés d'accès aux créneaux sportifs, le manque d'encadrants ou encore les contraintes de certaines infrastructures constituent aujourd'hui de véritables freins au développement de nos clubs.

Les différents scénarii de prévision démographique ne laissent pas envisager une reprise positive de notre nombre de licenciés. D'ici 10 ans, l'INSEE prédit une baisse de 17 % du nombre de mineurs dans notre département. Une chute drastique qu'il nous faudra anticiper. La participation du plus grand nombre aux opérations jeunesse mises en place par le Comité (Baby Noël, Baby Pâques et la Fête du Mini-Basket – Journée Christian MOPIN) sont essentiels pour attirer puis fidéliser nos jeunes pratiquants et transmettre les valeurs de notre sport. Les Opérations Basket École sont aussi des actions primordiales pour toucher les jeunes. Le dispositif sera intégralement revu la saison prochaine par la FFBB avec davantage de dotations et de suivi en intégrant le programme « Hoops4School » de la FIBA.

Nos compétitions continuent d'évoluer.

L'évolution des championnats jeunes engagée cette saison a permis d'apporter davantage d'équité sportive. Le système de pré-ligue sous forme de triangulaires a démontré sa pertinence et les play-offs ont offert une dimension nouvelle à nos championnats départementaux. L'intensité des rencontres et les retours majoritairement positifs des clubs nous encouragent à poursuivre dans cette voie, tout en apportant les ajustements nécessaires pour la saison prochaine qui vous seront présentés tout à l'heure par Céline WLASSOW, présidente de la Commission des Compétitions 5x5.

Le développement du 3x3 constitue également une satisfaction. Avec 114 équipes engagées et une moyenne de 75 équipes par stop, cette pratique continue de progresser. Le succès de l'Open Plus Access organisé à Voiron démontre tout le potentiel du 3x3 sur notre territoire. Je remercie les clubs organisateurs et les bénévoles qui permettent à cette discipline de continuer à grandir.

Mais je souhaite également aborder un sujet plus préoccupant.

Comme l'an dernier, nous constatons une augmentation des comportements inacceptables autour des terrains. Les dossiers disciplinaires liés aux spectateurs, aux incivilités et aux atteintes envers les arbitres demeurent trop nombreux. En 5x5 comme en 3x3, certains comportements ne sont pas compatibles avec les valeurs que nous souhaitons défendre.

Je le redis avec fermeté : le basket doit rester un lieu d'éducation, de respect et de partage. Les joueurs, les entraîneurs, les arbitres, les bénévoles et les parents doivent pouvoir évoluer dans un climat serein. Nous continuerons à agir avec détermination et zéro tolérance face aux situations déviantes et nous attendons de chaque club qu'il soit pleinement acteur de cette démarche.

En parallèle, le nombre de cas de fraude ne cesse d'augmenter : coacher sous l'identité d'un autre, jouer des rencontres à des horaires non prévus dans FBI, faire doubler des joueuses sous fausse licence... Tout fini par se savoir. Outre le fait de nous prendre pour des imbéciles, les enjeux en termes d'assurances sont énormes. Il y a encore eu des morts sur des terrains de basket en France cette saison. Aucune assurance n'acceptera d'être sollicitée en cas de fraude. Et il



faudra l'expliquer aux familles... Ce n'est pas pour embêter tout le monde que des règles existent. La protection de l'ensemble des acteurs est essentielle mais ne semble pas être une priorité pour tous.

Dans le même temps, nous devons poursuivre nos efforts pour le développement de l'arbitrage. L'arrivée de Benjamin BOURY au sein du Comité a déjà permis de lancer de nouvelles actions de formation et d'accompagnement. Les premiers résultats sont encourageants mais le constat reste le même : nous manquons encore d'arbitres sérieux, capés et disponibles pour arbitrer chaque week-end. Il va falloir davantage d'implication pour certains et de remise en question pour d'autres. Premier problème : 125 arbitres étaient déclarés en activité cette saison. 67 sont considérés comme disponibles par la CDO. Soit à peine plus de 50 %... Que fait la deuxième moitié ? Deuxième problème : certains arbitres se croient tout permis, font des demandes exubérantes et pensent tout savoir mais n'acceptent pas la moindre contradiction. Il convient que chacun retrouve la place qui est la sienne pour se former et progresser.

Les exigences vont encore se renforcer la saison prochaine, tant d'un point de vue théorique, administratif que sportif. Il est aussi indispensable que chaque club s'intéresse à l'activité de ses officiels pour nous aider à disposer d'un contingent d'arbitres actifs ce qui nous permettra d'augmenter considérablement le taux de désignations sur les rencontres.

Un point positif : l'engouement constaté autour des nouvelles sessions de formation. Les « Junior Ref » pendant les vacances scolaires ont à chaque fois fait le plein avec des jeunes intéressés par l'arbitrage mais qui n'ont pas l'âge pour passer l'examen. La formation initiale accélérée de cet été regroupera une vingtaine de stagiaires.

La FFBB a fait évoluer son Pacte des Officiels pour la saison prochaine pour susciter encore plus de vocations. Benjamin BOURY vous présentera les modifications tout à l'heure.

Pour la saison 2026-2027, plusieurs évolutions entreront en vigueur.

Si les résultats de nos sélections départementales sont toujours aussi bons avec des places dans le quatuor de tête au Tournoi des Étoiles pour nos filles et nos garçons, une réflexion nécessaire a été menée pour la saison prochaine sur la formation continue des entraîneurs grâce au travail partenarial avec les salariés de clubs mobilisés au sein de l'Équipe Technique Départementale. Le Campus Départemental, le Forum Mini-Basket et le Colloque Jacques France – Raymond Grippat sont supprimés du calendrier. La réforme de la charte départementale de l'entraîneur visera à favoriser davantage la formation continue et à renforcer le lien entre le Comité et les entraîneurs des clubs. Alexandre CORONET vous présentera les nouvelles dispositions en fin d'AG.

Notre communication se professionnalise.

Comme vous l'aurez peut-être remarqué, nous avons fait le choix d'accentuer nos efforts sur la communication externe du Comité. Charte graphique, réseaux sociaux, reportages photos... Le travail a démarré en fin de saison avec l'appui d'un prestataire externe, Théo DUHAYON, qui est avec nous ce soir. Je le remercie pour son implication à nos côtés. La saison prochaine, nous instaurerons des groupes WhatsApp fermés pour faciliter la transmission des informations.

Pour terminer, je souhaite remercier chaleureusement la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pour le travail conjoint que nous menons ainsi que l'ensemble de nos partenaires institutionnels et privés qui nous accompagnent tout au long de l'année, tout comme les collectivités qui mettent à disposition les équipements indispensables à la pratique du basket et qui répondent aux demandes de la Commission des Équipements. C'est aussi un vrai sujet pour vous comme pour nous : le lien avec nos collectivités locales doit être renforcé et nous avons démarré ce travail en fin de saison. Nous avons envoyé il y a quelques jours un courrier à l'ensemble des mairies qui accueillent un club de basket dans leur commune. Plusieurs m'ont répondu et des rendez-vous sont déjà programmés.



Merci également aux clubs qui ont accueilli les différentes organisations départementales cette saison. Leur implication contribue largement à la réussite de nos événements. Un clin d'œil aux jeunes pom-pom girls du BCSE CHATONNAY qui ont gentiment accepté de se produire pendant les finales de Coupe de l'Isère U15M et U18M.

J'adresse mes remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent chaque semaine dans nos clubs. Sans vous, il n'y aurait ni entraînements, ni matchs, ni événements, ni basket tout simplement. N'attendez pas d'être en difficulté pour nous solliciter. Nous sommes là pour vous accompagner et à votre disposition chaque lundi soir au Comité.

Avant de clôturer, laissez-moi avoir une pensée pour Roger CHEVALIER et Joseph CAMUS, deux chevilles ouvrières du Comité qui nous ont quitté cette saison. Pour leur rendre hommage, le Comité Directeur a décidé de leur dédier des Coupes de l'Isère. La Coupe U15M deviendra le Trophée Roger CHEVALIER. La coupe U18M prendra le nom de Joseph CAMUS.

Je souhaiterai également remercier chaleureusement Monique BERANGER et Jean-Michel BRIOT. Touchés par des soucis de santé cette saison, ils ont poursuivi leur engagement au Comité avec abnégation. Grand merci à eux.

Une dernière pensée pour ma famille, ma compagne et mes deux filles, qui malgré leur compréhension et leur adaptation, subissent grandement mon absence à la maison.

Le basket isérois reste dynamique, ambitieux et tourné vers l'avenir. Les défis sont nombreux mais nous avons collectivement les moyens de les relever.

Je vous remercie pour votre attention. »

5 – Rapport moral du Secrétaire Général

Guillaume PLATEL-BENIT, Secrétaire Général du Comité Départemental de l'Isère de Basketball

CF. ANNEXE N°1 – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025-2026

« Mesdames, Messieurs,

La 2^e année du mandat 2024-2028 se termine aujourd'hui et nous voici réunis pour notre assemblée générale ordinaire. Je remercie le Président du Comité de l'Isère pour sa confiance, sa disponibilité, son écoute et son engagement pour notre sport.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des élus et non élus des 3 pôles : Administration, Juridique et finances ; Pratiques Sportives et Formation, des différentes commissions, aux bénévoles d'un jour, d'un événement, sans qui les missions d'un comité départemental ne pourraient se faire au quotidien ;

et aussi nos 5 salariés :

- *Aurélia MEARY et Ghislaine ARDITO les assistantes administratives, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler quotidiennement et leur apporter mon soutien à tout moment.*
- *Sandrine MOPIN et Alexandre CORONET les conseillers techniques départementaux, avec qui les débats sont constructifs et les conseils sont agréables.*



- Benjamin BOURY, le conseiller technique dédié à l'arbitrage, avec qui le partage d'expériences passées et les projets de la mandature se réalisent de mois en mois.

Un grand merci à tous les dirigeants de vos clubs, et surtout aux 255 nouveaux venus cette saison. Je profite de cette tribune pour féliciter, remercier et soutenir les 60 nouveaux présidents, trésoriers, correspondants et responsables de licences, qui endossent ces rôles clés pour nos clubs.

Juridique et qualifications

Nous enregistrons 12 483 licenciés, après une saison 2024-2025 où nous avons atteint collectivement le record absolu du nombre de licenciés en Isère. Néanmoins, nous nous inscrivons dans la baisse nationale et régionale mais nous la limitons à moins de 1%. Notre taux de renouvellement est aussi en baisse et s'élève à 72.01% cette saison.

Nous pouvons compter sur l'affiliation de 68 clubs cette saison dont 1 création, 5 ententes et 8 CTC :

- BEARS BASKET BALL, créé au 01/06/2025
- ENTENTE BELLEDONNE GRÉSIVAUDAN : catégories U15F, U18F et U18M
- ENTENTE BEAUVOIR DE MARC - DIEMOZ : catégories U9, U11M et U18F
- ENTENTE LES ARRONDS : catégories U13F et U15F
- ENTENTE USFB-GB38 : catégories U13F et U15F
- ENTENTE SMH-SMU : catégorie U18M
- CTC MET 38 (AL Echirolles – BC La Tronche Meylan)
- CTC BASKET CENTRE ISÈRE (AL Voiron – Bavonne – Dauphins de Crossey – Pays Voironnais)
- CTC DELTA (BBC Eybens Poisat – La Tronche Meylan Basket)
- CTC DES BALMES DAUPHINOISES (Faverger Dolomieu – Avenir Basket Club des Couleurs)
- CTC EYZIN PINET – ESTRABLIN – PONT EVEQUE (Eyzin-Pinet – Estrablin-Pont Evêque)
- CTC ST VICTOR-NIVOLAS (Nivolos – St Victor De Cessieu)
- CTC DES DEUX RIVES 38 (St Egrève – Sassenage)
- CTC ARTAS-CHATONNAY (Artas – Chatonnay)

Une CTC s'est arrêtée : CTC LES DEUX RIVES (Chasse-sur-Rhône et Givors) à compter du 30/06/2025.

Vie statutaire et ressources humaines

Le Comité directeur est composé actuellement de 18 membres élus, assistés de 10 membres non élus. Nous avons enregistré la démission d'un membre élu en début de saison : LALOZ Alban.

Le Comité a tenu :

- 52 réunions hebdomadaires, chacune suivie d'un bulletin à destination de l'ensemble des acteurs de votre club
- 1 consultation à distance du Comité Directeur en juin 2025,
- 6 réunions du comité directeur dont 3 délocalisées dans les clubs : Aoste, Gières et Saint-Étienne de Crossey.
- 8 réunions de bureau
- 1 séminaire de travail réunissant élus, non-élus et salariés.

Les membres désignés ou élus ont participé respectivement aux réunions fédérales : AG ordinaire à Clermont-Ferrand, à la réunion de zone EST à St Priest, au séminaire FFBB à Troyes, aux conseils



des territoires, aux comités directeurs de la ligue AuRA et aux diverses réunions/sollicitations/invitations reçues par les commissions.

Pratiques sportives

Sur le plan sportif, 372 équipes étaient engagées en championnat départemental 5x5 jeunes et séniors. Le niveau de compétitions des équipes iséroises se décline de la manière suivante :

- 11 équipes de l'Isère évoluent au niveau Championnat de France, portées par 5 clubs,
- 80 équipes sont présentes en championnat régional, issues de 28 clubs,
- 24 équipes se sont qualifiées en région par le biais des triangulaires pré-ligue.

En mini-basket, 200 équipes ont participé (63 en U9 et 137 en U11). Le 3x3 poursuit son essor avec 114 équipes engagées, représentant 30 clubs. 15 équipes iséroises étaient présentes aux MASTERS LIGUE du 13 et 14 juin dernier.

Cependant, nous devons également souligner une augmentation préoccupante des incivilités, du nombre de fautes spéciales et des dossiers disciplinaires traités par la Commission Régionale de Discipline d'un nombre de 48 à date de l'écriture de ce rapport. Ce sujet doit rester une priorité collective pour notre Comité et nos clubs.

Communication

Les membres élus du Comité sont à votre disposition dans toutes les commissions. Aussi, toutes les semaines vous recevez le BH avec les informations importantes. Faites-le circuler au sein de votre club.

Le comité a recruté en mars dernier un prestataire en communication pour moderniser notre charte graphique et notre site internet, améliorer notre présence sur les réseaux sociaux, créer une newsletter mensuelle à destination de l'ensemble de nos licenciés et présenter nos événements avec des reportages photos et vidéos de qualité.

Accompagnement des clubs

La création d'une nouvelle commission a été décidée en début de saison. Les travaux de la commission Démarches clubs s'inscrivent dans l'accompagnement des clubs et la création d'outils. Un webinar à destination des référents licences a été organisé et l'assistance licence a été publiée sur notre site internet. Prochainement, d'autres outils sont en cours de finalisation et/ou en cours de réflexion.

La mise en place de la caisse des officiels a été effective cette saison. L'objectif est de faciliter la gestion des trésoriers et de sécuriser les paiements de nos arbitres départementaux. Les membres élus, non élus et salariés, reçoivent les nouveaux présidents de clubs lors d'une soirée d'échange et conviviale. Cette rencontre incontournable permet d'accompagner nos nouveaux dirigeants.

Le label École Française de Mini basket a été validé et/ou renouvelé pour 12 clubs isérois. 3 label fédéral "club formateur" féminin ont été attribués et 6 masculins.

Formation des officiels, entraîneurs et joueurs

Une des activités et missions d'un comité départemental est la formation des basketteurs, qu'ils soient officiels, entraîneurs et/ou joueurs. Le contingent d'arbitres départementaux est de 122 arbitres avec une moyenne d'âge de 27 ans. Il sera alimenté par 25 nouveaux arbitres diplômés

en mai. La nouvelle formule de formation continue a rencontré un franc succès avec 112 arbitres regroupés sur l'ensemble des 5 formations.

Du côté des entraîneurs, 45 éducateurs ont validé le premier niveau de formation : Brevet Fédéral Jeune et Adulte. 28 clubs ont bénéficié de la présence de nos conseillers techniques au sein de leur structure cette saison. L'équipe technique départementale s'est réunie à 3 reprises durant la saison.

Nos joueuses et joueurs isérois se sont illustrés sur différents tournois de sélections :

- 3 joueuses ont participé au TIP U15
- 5 joueuses et 1 joueur au TIZ U14
- 2 joueuses et 2 joueurs au TIZ National U13.

Événementiel

Le Comité a pu organiser de nombreuses manifestations et événements tout au long de la saison. Un remerciement particulier aux clubs qui nous ouvrent leurs portes et à nos prestataires. Votre sens de l'accueil est essentiel à la réussite des actions suivantes sur le territoire :

- Le Forum National du Mini Basket, le Campus Départemental, et le Colloque Jacques France et Raymond Grippat à VOIRON.
- La Foire de Grenoble à Alpexpo avec la présence des clubs de LF2 de notre département.
- Le Forum Mini-Basket au GRAND LEMPS.
- Le Tournoi festif U11 à GRENoble, PORTES DE L'ISÈRE, ST ETIENNE DE CROSSEY, GIERES, SAINT MARTIN D'HERES, CHAMPIER, ELAN VALLONS DE LA TOUR CESSIEU.
- Le Baby Noël à ST BLAISE DU BUIS, ECHIROLLES et PONT DE CHERUY.
- Le Baby Pâques à EYBENS, TULLINS et ARTAS.
- Les détectations secteurs à AOSTE, DOMÈNE, MEYLAN, ST GEORGES D'ESPERANCHE, ST HILAIRE DU ROSIER, ST MARCELLIN et la détection finale à FONTAINE.
- Les volets de formations initiales et continues des arbitres, les formations Juniors Ref à PORTES DE L'ISÈRE, CHARTREUSE, FAVERGES-DOLOMIEU, GONCELIN, GRÉSIVAUDAN, ELAN VALLONS DE LA TOUR CESSIEU, SASSENAGE, ST ETIENNE DE CROSSEY.
- L'examen départemental des nouveaux arbitres à TULLINS avec la participation de 8 équipes U15M et U18M.
- Les 4 stops des SÉRIES 3x3 à NIVOLAS, ST EGREVE, BAVONNE, BCTM, GIERES, CHARTREUSE, SASSENAGE et PORTES DE L'ISÈRE.
- Les Brevets Fédéraux Jeunes et Adultes.
- Les entraînements des espoirs et des grands gabarits toute la saison.
- La participation au TIC et au Tournoi des Étoiles où nos filles terminent à la 4^{ème} place et nos garçons à la 3^e place.
- Le tournoi Gérard Campisi à TULLINS et le tournoi des espoirs U11 à ECHIROLLES.
- La visite du Président Fédéral à Voiron pour rencontrer les membres du comité directeur et les présidents de clubs.
- Les ½ finales et Finales des tests U11 et du Challenge Benjamins à VOIRON et GRENoble avec la venue des ambassadrices de l'équipe de France Féminine
- Les séances de Basket à l'hôpital en partenariat avec l'association Premiers de Cordées.
- L'Open Plus Access 3x3 à VOIRON.
- La Fête Nationale Mini basket/Journée Christian MOPIN à BEAUCROISSANT.
- L'organisation des phases finales des championnats à ST PIERRE DE BRESSIEUX, CORBELIN et TULLINS.
- Les demi-finales coupe de l'Isère à SAINT EGRÈVE et ELAN VALLONS DE LA TOUR CESSIEU.
- Les finales de la coupe de l'Isère à ST ETIENNE DE CROSSEY.
- Journée "Bougez en famille" à VIZILLE avec le CDOS Isère.



Conclusion

Cette deuxième année de mandat fut riche en réussites. L'ensemble de nos projets se sont réalisés. Elle marque une dynamique collective que nous continuons de maintenir pour réaliser l'ensemble de notre projet de développement territorial. Un grand merci à celles et ceux qui, après de nombreuses années d'investissement en tant que bénévoles, tournent aujourd'hui une page. Une énorme pensée affectueuse à tous les bénévoles qui nous ont quittés cette saison.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances sportives et une excellente reprise pour la saison prochaine ! »

Le Président soumet au vote le rapport moral de la saison 2025-2026.

*Après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Comité Départemental,
Après avoir entendu le rapport moral du Secrétaire Général,*

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral pour la saison 2025-2026.

6 – Rapport financier

Odile CARRET, Trésorière du Comité Départemental de l'Isère de Basketball

6.1 – Présentation des comptes annuels de l'exercice 2025/2026

CF. ANNEXE N°2 – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INCLUANT LES COMPTES ANNUELS 2025/2026

CF. ANNEXE N°3 – RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTION RÉGLEMENTÉES 2025/2026

« Mesdames, Messieurs,

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2026 et le budget 2026/2027 ont été arrêtés par le Comité Directeur lors de sa réunion du 1^{er} juin 2026 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC N°2014-03, avec les spécificités du règlement ANC N°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, complétées à compter du 01/01/2025 des dispositions du Règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. L'application, pour la 1^{ère} fois, de ce dernier règlement n'a pas modifié la détermination du résultat et n'a pas impacté significativement la présentation des comptes.

Aucun fait marquant n'est intervenu dans l'exercice et aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes.

Le bilan au 30 avril 2026, dont le total s'élève à 681 798 €, est essentiellement composé des disponibilités à l'actif pour 549 563 € et des fonds propres au passif pour 552 153 €.

Le résultat de l'exercice clos le 30 avril 2026 se solde par un excédent de 25 949 €, montant qui représente moins de 3% du budget de l'association et qui est inférieur à celui de l'exercice



précédent qui s'élevait à 34 516 €. Les principales variations entre cet exercice et le précédent concernent essentiellement les postes suivants :

- Les charges de personnel, dont la hausse (+ 35 158 €) s'explique à la fois par l'embauche d'un conseiller technique dédié à l'arbitrage à effet au 1^{er} septembre 2025 et par la présence de notre 2^{ème} secrétaire sur 12 mois (au lieu de 6 en N-1).
- Les frais de colloques et séminaires, leur hausse (+ 19 520 €) correspondant essentiellement à l'organisation du forum national de mini-basket qui s'est déroulé cette saison en Isère, sachant que cette augmentation trouve sa contrepartie dans les produits (+ 16 670 €) puisqu'une grande partie du coût de cet événement a été refacturée à la FFBB.
- Les charges de récompenses dont l'augmentation (+ 11 765 €) est due, d'une part à l'invitation des présidents de club de l'Isère au match de l'équipe de France féminine à Lyon pour la qualification à la Coupe du Monde, et d'autre part à la journée Christian Mopin qui avait été annulée en 2024. En lien avec ce dernier événement, les achats et recettes de buvettes sont également en hausse.
- Les aides financières octroyées, qui diminuent de 13 600 € : bons d'achat Intersport offerts aux clubs au printemps 2025. »

En l'absence de Monsieur Jean-Christophe GUINET, Commissaire aux Comptes, Odile CARRET fait lecture de son opinion issue de son rapport général.

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DE L'ISERE E BASKET-BALL relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Odile CARRET précise que le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ne fait état d'aucune convention réglementée entre l'association et l'un de ses membres dirigeants.

Le Président soumet au vote l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2026.

*Après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice (1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026),
Après avoir entendu le rapport financier de la Trésorière,
Après avoir entendu l'opinion issue du rapport général du commissaire aux comptes,
Après avoir constaté l'absence de conventions réglementées,*
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2026.

La Trésorière propose, sur décision du Comité Directeur, d'affecter le résultat de l'exercice, soit + 25 949 euros, aux fonds propres de l'association.

Le Président soumet au vote la proposition d'affectation du résultat.

Après avoir entendu la proposition formulée par le Comité Directeur,
L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de l'exercice, soit + 25 949 euros, aux fonds propres.



6.2 – Présentation du budget 2026/2027

CF. ANNEXE N°4 – BUDGET PRÉVISIONNEL 2026/2027

« Mesdames, Messieurs,

Le budget de l'exercice en cours qui a débuté le 1^{er} mai 2026, tel qu'il a été arrêté par le Comité Directeur, est à l'équilibre. Il a été établi sur la base d'un nombre de licenciés en baisse d'environ 2 % (12 200 au lieu de 12 500 environ en 2025/2026). Il prend en compte les tarifs indiqués dans les dispositions financières 2026/2027.

Concernant les principales variations par rapport à 2025/2026, il convient de souligner :

- Une baisse des frais de colloques et séminaires, ce poste enregistrant en N-1 des frais liés à des événements qui ne se reproduiront pas (forum national de mini-basket, campus départemental et colloque notamment).*
- Une augmentation des charges et produits de licences due à la hausse des tarifs décidée par la FFBB pour la quote-part lui revenant. La ligue AURA et le Comité de l'Isère ont choisi de ne pas augmenter leurs tarifs de licences. De ce fait, la quote-part revenant au Comité sur les licences diminue de 7 400 €, conséquence de la baisse attendue du nombre de licenciés.*
- L'absence d'amendes et de pénalités que nous avons toujours espoir de voir disparaître.*
- L'augmentation des subventions dont les montants budgétés correspondent aux sommes que nous espérons percevoir. »*

Le Président soumet au vote le budget de l'exercice 2026-2027.

*Après avoir pris connaissance du Budget prévisionnel de l'exercice (1^{er} mai 2026 au 30 avril 2027),
Après avoir entendu la présentation de la Trésorière,
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2026-2027.*

Odile CARRET remercie les membres de leur attention et précise que les membres de la Commission des Finances restent à leur disposition pour tout renseignement complémentaire concernant les éléments financiers.

Fabien DOMINGUEZ remercie Odile CARRET et les membres de la Commission des Finances pour le travail réalisé tout au long de la saison.

7 – Session électorale

7.1 – Élection pour les postes vacants à pourvoir au sein du Comité Directeur

Colette LEBRUN présente les candidatures reçues pour intégrer le Comité Directeur du Comité Départemental.

Collège Médecin

1 poste à pourvoir : pas de candidat.

Collège Femme -26 ans

Pas de poste à pourvoir



Collège Homme -26 ans

1 poste à pourvoir : 1 candidat.

- **GIVET Léo**

Collège Femmes

5 postes à pourvoir : pas de candidate.

Collège Général

8 postes à pourvoir : pas de candidat.

Compte-tenu du nombre de candidatures enregistrées et validées par la Commission Électorale par rapport au nombre de postes disponibles, la Présidente de la Commission Électorale demande à l'Assemblée Générale son accord pour procéder au vote à main levée.

La Présidente de la Commission Électorale demande l'approbation pour organiser le vote à main levée.

Après avoir entendu la proposition de vote à main levée,

L'Assemblée Générale autorise à l'unanimité la tenue du vote à main levée.

La candidature de Léo GIVET est donc mise au vote.

La Présidente de la Commission Électorale soumet l'intégration d'un nouveau membre au sein du Comité Directeur du Comité Départemental.

Après avoir pris connaissance des deux candidatures,

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité la candidature de Léo GIVET.

En conséquence de quoi, le Comité Directeur de l'association est désormais composé des membres élus suivants :

- **Président** : Fabien DOMINGUEZ
- **1^{er} vice-président et secrétaire général** : Guillaume PLATEL-BENIT
- **2^e vice-président** : Nicolas PAILLIER
- **Trésorière** : Odile CARRET
- **Membres** : Marion BARBET, Mickaël BAYLE, Monique BERANGER, Stéphane BRIGNONE, Jean-Michel BRIOT, Xavier CHAMBEAUD, Josiane CHUZEL, Patrick CLARET, Audrey DEZEMPTTE, Jocelyne FOURNIER, Sophie GERMAIN, Léo GIVET, Léa PERRIN, Clément SANCHEZ, Céline Wlassow.

7.2 – Désignation des délégués pour l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB

Colette LEBRUN présente les candidatures reçues pour représenter les associations de notre territoire, à l'exception des associations qui évoluent en pré-nationale ou championnat de France qui désigneront leurs représentants à l'occasion de l'AG de la Ligue.

Liste des candidats en qualité de délégués titulaires à l'Assemblée Générale ordinaire de la FFBB (trois postes à pourvoir) :

- PLATEL-BENIT Guillaume
- BERANGER Monique
- DOMINGUEZ Fabien



Liste des candidats en qualité de délégués suppléants à l'Assemblée Générale ordinaire de la FFBB (trois postes à pourvoir) :

- WLASSOW Céline
- BRIGNONE Stéphane

Compte-tenu du nombre de candidatures enregistrées et validées par la Commission Électorale par rapport au nombre de postes disponibles, La Présidente de la Commission Électorale demande à l'Assemblée Générale son accord pour procéder au vote à main levée.

La Présidente de la Commission Électorale demande l'approbation pour organiser le vote à main levée.

Après avoir entendu la proposition de vote à main levée,

L'Assemblée Générale autorise à l'unanimité la tenue du vote à main levée.

Les candidatures pour les représentants isérois à l'AG ordinaire de la FFBB sont donc mises au vote.

La Présidente de la Commission Électorale soumet la liste des candidats en qualité de délégués titulaires et suppléants à l'Assemblée Générale ordinaire de la FFBB.

Après avoir pris connaissance des candidats,

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité les délégués titulaires et suppléants à l'Assemblée Générale ordinaire de la FFBB.

8 – Intervention des personnalités

Janine MULAS DUFFOUX, Secrétaire Générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball

« Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre accueil et à saluer l'engagement de l'ensemble des bénévoles, dirigeants, entraîneurs, officiels et salariés qui font vivre le basket au quotidien dans nos clubs.

La saison 2025-2026 touche à sa fin et, comme chaque année, elle a été riche en événements, en réussites mais aussi en défis à relever.

Après plusieurs saisons de progression, nous enregistrons cette année une légère baisse du nombre de licenciés, de l'ordre de 2 %. Bien sûr, nous préférons continuer à progresser, mais ce chiffre doit surtout nous encourager à poursuivre nos efforts pour accueillir, fidéliser et développer la pratique sur l'ensemble de nos territoires.

La Ligue poursuit également son travail de structuration au service des clubs. Je pense notamment à l'IFRABB qui continue d'accompagner les dirigeants, les entraîneurs, les officiels et l'ensemble des acteurs du basket. Son activité reste soutenue et son rôle est aujourd'hui essentiel pour répondre aux besoins de nos structures.

Cette saison a aussi été marquée par une avancée majeure pour notre projet de Maison du Basket. Après plusieurs années de travail, le projet Hoops Factory est désormais devenu une



réalité. Les travaux avancent conformément au calendrier et nous prévoyons une inauguration à la fin du mois d'octobre 2026. Ce futur équipement sera un véritable lieu de vie pour notre discipline, un espace dédié à la pratique, à la formation et aux échanges.

Sur le plan sportif, la Ligue et les Comités poursuivent leur travail commun pour faire évoluer nos compétitions. Cette saison, un projet de jeu rapide a été construit pour les catégories U18 et U21. Cette réflexion s'inscrit dans une volonté partagée de faire évoluer nos championnats et de favoriser le développement des jeunes joueurs.

Nous pouvons également nous réjouir du dynamisme de nos compétitions régionales, du développement continu du 3x3 et des belles performances réalisées par de nombreux clubs de notre territoire tout au long de la saison.

Sur le plan financier, la situation de la Ligue reste saine. Cette gestion rigoureuse nous permet de poursuivre nos projets tout en maintenant notre engagement auprès des clubs. Je rappelle d'ailleurs que la part Ligue de la licence n'a pas augmenté depuis 2018, malgré un contexte économique qui aurait pu nous conduire à faire d'autres choix.

Je souhaite enfin partager avec vous un point de vigilance qui nous préoccupe collectivement. Les comportements inadaptés et les incivilités restent trop présents dans notre environnement. Et ce qui nous interpelle particulièrement aujourd'hui, c'est que ces situations concernent parfois des catégories de plus en plus jeunes et qu'elles se produisent souvent davantage autour du terrain que sur le terrain lui-même. Nous devons tous rester mobilisés pour défendre les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité qui sont au cœur de notre sport.

Merci à toutes et à tous pour votre investissement tout au long de la saison.

Au plaisir de vous retrouver lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 27 juin prochain à Roanne.

Je vous souhaite une excellente fin de saison et un très bel été. »

À l'issue de son intervention, Janine MULAS DUFFOUX remet la médaille d'argent de la FFBB à Fabien DOMINGUEZ et à Guillaume PLATEL-BENIT.

9 – Zoom de l'AG

CF. ANNEXE N°5 – ZOOM DE L'AG

9.1 – Modifications règlementaires 5x5

Céline WLASSOW, présidente de la Commission des Compétitions 5x5, présente les évolutions règlementaires sur les championnats 5x5 pour la saison 2026-2027.

Cette présentation n'appelle aucune question ou observation de l'Assemblée.

9.2 – Modifications règlementaires 3x3

Sophie GERMAIN, présidente de la Commission des Compétitions 3x3, présente les évolutions règlementaires sur les championnats 3x3 pour la saison 2026-2027.



Cette présentation n'appelle aucune question ou observation de l'Assemblée.

9.3 – Évolution de la Charte départementale de l'entraîneur

Alexandre CORONET, conseiller territorial, présente les modifications de la Charte départementale de l'entraîneur pour la saison 2026-2027.

Questions de l'assistance :

Si une équipe U11 s'inscrit lors de la phase 2, comment l'entraîneur se met en conformité pour participer à la journée de pré-saison ?

Réponse : Il s'agit d'un cas qui sera géré individuellement. Nous proposerons des interventions pendant la détection ou les entraînements des sélections durant la saison. Nous précisons que chaque entraîneur des catégories U11 et U13 de toutes les divisions devront suivre une 1/2 journée de formation.

Si une équipe U11 démarre en D3 en début d'année, comment l'entraîneur se met en conformité si l'équipe accède à la D1 en phase 3 ?

Réponse : le pointage de l'obligation de diplôme se fait sur le niveau de l'équipe en phase 2. En conséquence, l'équipe qui démarre en D3 en phase 1 ne pourra pas être en D1 en phase 2. L'entraîneur de cette équipe ne sera donc pas soumis à l'obligation de diplôme. Cette obligation de diplôme va concerner un nombre restreint d'équipes.

Pourquoi ces changements en U13 et en U11 ?

Réponse : Il n'y a pas de changement pour les U13 par rapport aux saisons précédentes. Cette année, les entraîneurs U13 devaient participer au colloque le 11 novembre et ceux dont l'équipe évoluant en D1 devaient être diplômés ou en cours de formation. Si l'entraîneur n'avait pas de diplôme et n'était pas en formation, la pénalité s'appliquait. Pour les entraîneurs U11, il n'y avait aucune obligation de diplôme mais la participation au Forum était obligatoire. On rajoute l'obligation de diplôme pour les entraîneurs des équipes évoluant en D1 en phase 2. On recentre les obligations sur les catégories jeunes, en contrepartie on supprime les obligations de diplômes sur les U15, U18 et Seniors. Il y a beaucoup moins de contraintes pour vous.

Je comprends votre demande et j'entends aussi la construction sportive. Nous sommes bénévoles et il est gratifiant de faire progresser nos jeunes et d'avoir des résultats sportifs encourageants. Est-il possible de se mettre en conformité la saison suivante ?

Réponse : Notre volonté est que l'entraîneur qui débute la saison avec des U11 soit titulaire du 1^{er} diplôme fédéral *a minima*. La formation Brevet Fédéral démarre en novembre ce qui laisse le temps aux entraîneurs de s'inscrire en début de saison. Il y a donc la possibilité de se mettre en conformité dès la saison en cours. Il n'y aura donc pas de report possible.

Quel est la modalité pour avoir le diplôme ?

Réponse : Le diplôme demandé est le Brevet Fédéral Jeunes. Il a lieu sur 3 jours de formations : 1 journée par mois le dimanche (novembre, décembre et janvier) et le passage de la certification qui a lieu sur la dernière journée. Le volume horaire est de 21h de présentiel et 15h de travail à distance sur une plateforme dédiée. Il y a un secteur nord/centre Isère et un secteur sud Isère. La saison dernière, nous avons ouvert 32 places. Pour accueillir plus de monde, nous allons ouvrir 40 places en 2026/2027. Nous continuerons aussi à proposer 20 places avec un seul secteur pour le Brevet Fédéral Adultes.



Si on ne peut pas participer à la journée de pré-saison le 12 septembre, est-ce qu'il y a une journée de rattrapage ?

Réponse : Dans ce cas-là, nous proposerons aux personnes de venir sur des événements de la Commission Technique.

La Présidente du club de Saint-Pierre-de-Bressieux témoigne de sa participation à la formation « Brevet Fédéral Jeunes » cette saison.

Nous avons souvent des entraîneurs en binômes et qui n'ont pas le diplôme ?

Réponse : Il faut déclarer vos binômes, s'ils sont diplômés et ont suivi la journée de pré-saison, il n'y aura pas de sanction. Il faut que les deux entraîneurs viennent le 12 septembre. Nous comptons en joker uniquement les entraîneurs non diplômés et il y a 4 jokers sur la saison sportive.

9.4 – Nouvelles dispositions relatives aux officiels

Benjamin BOURY, conseiller territorial dédié à l'arbitrage, présente les nouvelles dispositions relatives aux officiels pour la saison 2026-2027 : évolution du Pacte Officiels #TousEngagés de la FFBB et modification du règlement médical des arbitres.

Questions de l'assistance :

Quel est le statut de formateur labellisé FFBB ?

Réponse : C'est un statut qui existait par le passé et qui remis au goût du jour. C'est un formateur qui a suivi et validé un stage de formation de formateur. Toute personne intervenante au sein des formations de la CDO devra avoir suivie cette formation et validée, tout comme les formateurs de écoles d'arbitrage de niveau 2 à partir de la saison prochaine.

Quelle est la date du tournoi U11 auquel participent les écoles d'arbitrage ?

Réponse : Le samedi 7 novembre 2026.

10 – Remise des récompenses

10.1 – Palmarès sportif

Palmarès Championnat 5x5 2025-2026

MASCULINS	CATÉGORIE	FÉMININS
IE – US DE ST EGREVE – 1	U13	ENTENTE USFB – GB38
IE – BBC EYBENS POISAT – 2	U15	BASKET CLUB BAVONNE – 3
UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET	U18	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZENEUVE – 1
AS TULLINS FURES – 1	SENIORS PRÉ-RÉGIONALE	AS LE VERSOUD – 2
AMICALE BC DOMÈNE – 3	SENIORS D2	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZENEUVE
ISERE SAVOIE PONT BASKET – 2	SENIORS D3	GRESIVAUDAN BASKET CLUB

Palmarès Coupe de l'Isère 2025-2026

MASCULINS	CATÉGORIE	FÉMININS
GRENOBLE BASKET 38 – 2	U13	ENTENTE USFB – GB38
IE – BBC EYBENS POISAT – 2	U15	BASKET CLUB BAVONNE – 3
US DE ST EGREVE – 2	U18	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZENEUVE – 1
AS TULLINS FURES – 2	SENIORS	AS LE VERSOUD – 2

Palmarès Series 3x3 2025-2026

U13M	ELAN VALLONS DE LA TOUR CESSIEU
U13X	ROMANCHE BASKET – 1
U15F D1	TERRES FROIDES BASKET
U15F D2	BASKET CLUB EYZIN PINET
U15M D1	GRENOBLE BASKET 38 – 1
U15M D2	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE
U18F	CHARTREUSE BASKET CLUB – 1 ST MARTIN D'HERES BASKETBALL – 1
U18M D1	GRENOBLE BASKET 38 – 1
U18M D2	AVENIR BASKET HILAIROIS – 1
SENIORS F D1	US DE ST EGREVE – 2
SENIORS F D2	ROMANCHE BASKET
SENIORS M D1	ROMANCHE BASKET – 1
SENIORS M D2	US SASSENAGEOISE – 2 BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE – 2

Pour leurs bons résultats et leurs accessions aux niveaux supérieurs

LF2	BC LA TRONCHE MEYLAN
NM3	GRENOBLE BASKET 38
NF3	ST MARTIN D'HERES BASKETBALL
PNM	BBC EYBENS POISAT
PNM	TERRES FROIDES BASKET

10.2 – Récompenses individuelles
Lettre de félicitations du Comité

ARVIEUX Joël	BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN
BOSSANNE Andréa	BASKET NORD ISERE
CLAER Jules	BASKET NORD ISERE
DERACHE Christophe	CHARTREUSE BC
DUARTE Ana	AS TULLINS FURES
GEYNET Valerie	BC FAVERGES DOLOMIEU
GIVET Léo	AS TULLINS FURES
GUICHERD Leo	ELAN BVT CESSIEU
LAZZARETTI Ludovic	AS ST GEORGES D'ESPERANCHE
MARTOT Christophe	UNION SPORTIVE VALDAINOISE
PRIMAVERA Elisabetta	VOREPPE BASKET CLUB
RIVAT Ludovic	TERRES FROIDES BASKET

Médaille du Comité

ARQUILLIERE-GIRERD Patricia	AS ST GEORGES D'ESPERANCHE
BREUIL Yoann	AS TULLINS FURES
GRATIER Benoît	VOREPPE BASKET CLUB
JARS Christine	BASKET CLUB SEPTÈME OYTIER
MEARY Jérôme	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET
PEZARD Alexandre	CHARTREUSE BC
ROUSSY Guillaume	BC PORTES DE L'ISERE
SIAUD Stéphanie	AL ECHIROLLES

Lettre de félicitations FFBB

CHARCOSSET Yann	CHATONNAY BC DES ETANGS
CHAUDAT Christophe	ARTAS BASKET CLUB
GOUYON Sabrina	BASKET PAYS D'ALLEVARD
GRUMIAUX Coralie	BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN
GUIBOUD RIBAUD Sandrine	UNION SPORTIVE VALDAINOISE
HENRY Laëtitia	BC LA TRONCHE MEYLAN
JACOB Francine	AVENIR BC DES COULEURS
PARUTA Lauranne	BC PORTES DE L'ISERE
PEDEMONTE Laurent Claude	AL ECHIROLLES
PEREZ Benjamin	BC LA TRONCHE MEYLAN
PIOTIN Emilie	TERRES FROIDES BASKET
ZOZOR Jean Michel	GRENOBLE BASKET 38

Médaille de bronze FFBB

AUBERT Angeline*	BC BAVONNE
FARGE Michel	ST MARTIN D'HERES BASKETBALL
FRETIN Pascale*	AS LE VERSOUD
GERMAIN Sophie	CHARTREUSE BC
MASSON Marine	AVENIR BASKET CHAMPIER
MONTAGNIER Sandrine	UJ BASKET MONSTEROUX
N'GOLI Igor	BC PORTES DE L'ISERE
RICHARDOT Clément	BC FAVERGES DOLOMIEU
SANSON Rafaël*	BC BAVONNE
SUZEL Stéphanie	AS ST ANDRE LE GAZ

Médaille d'argent FFBB

CHARCOSSET-GAGNEUR Christelle	CHATONNAY BC DES ETANGS
DOMINGUEZ Fabien*	CD38 HORS ASSOCIATION
ELISEE Nicole*	BBC EYBENS POISAT
JACOLIN Didier	BC BAVONNE
PLATEL-BENIT Guillaume*	CD38 HORS ASSOCIATION

Médaille d'or FFBB

Une médaille d'or sera remise lors de l'AG FFBB à Lyon le 3 octobre 2026
--

* Récompenses remises sur le contingent de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

11 – Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur écoute et leur participation à cette Assemblée Générale 2026. Avant de conclure, il demande à l'assistance s'il y a des questions ou d'autres sujets à aborder.

Questions de l'assistance :

Notre équipe a joué la finale de coupe U18M et l'avons perdu 62 à 88. L'équipe adverse a présenté 3 joueurs issus de l'équipe R1 et ont marqué plus de 50 points. Comment expliquez-vous que vous n'autorisez pas les équipes de niveau régional à s'inscrire mais que ces joueurs soient autorisés à participer ?

Réponse : Nous utilisons les mêmes règles en coupe que celles en championnat. Quand il y a une équipe région, il y a 7 joueurs brûlés et tous les autres joueurs peuvent participer à la rencontre de l'équipe 2. Nous pouvons mener une réflexion pour faire évoluer les règles. Les 50 % de participation sont mis en place pour les finales de championnat pour que l'ensemble des joueurs.euses qui ont fait toute la saison puissent être récompensés et non remplacés par d'autres joueurs.euses le jour de la finale. On peut réfléchir à des contrôles et à des restrictions supplémentaires pour la Coupe.

Je voudrais parler des petits clubs car je suis licenciée dans un petit club. Je voudrais qu'on ne nous oublie pas, qu'on ne nous n'écrase pas, qu'on nous ne critique pas, qu'on arrête de nous harceler et racketter. Nous avons beaucoup de mal à rester la tête hors de l'eau et j'aimerais qu'on soit un peu plus d'encouragement envers nous et de bienveillance. Nous avons du mal à maintenir nos équipes. Cela me fait mal au cœur que mon club prenne une amende car nous avons oublié de cocher une case dans la licence.

Réponse : Les petits clubs ne sont pas oubliés car le Président et le Secrétaire Général ont souligné l'engagement de tous les bénévoles dans leur discours. Si vous déclarez vos Assemblées Générales, un membre du Comité Directeur se déplace. Si vous demandez une intervention de nos conseillers techniques, ils se déplaceront.

De plus, nous avons mis en place des avertissements concernant certaines pénalités financières prévues dans nos règlements. Cela permet aux clubs d'être avertis et de se corriger sans sanction. Malheureusement, quand on adresse 2 ou 3 avertissements sans qu'aucun changement n'ait été opéré du côté du club, oui nous sanctionnons. C'est ce qui s'est passé dans le cas que vous évoquez. Lorsqu'il y a une anomalie, nous sanctionnons tous les clubs qu'ils soient petits ou grands. Nous aimerions sanctionner aucun club. Comme vous avez pu le voir, le montant des « amendes » a encore diminué comme présenté dans le bilan financier voté ce soir. Nous n'oublions personne. Tout le monde est traité et peut être accompagné de la même façon par le Comité. L'environnement juridique est aujourd'hui assez lourd pour vous les clubs comme pour nous.

Pourquoi étais-je sanctionné d'une amende pour mon absence lors de la rencontre avec le Président Fédéral à Voiron ?

Réponse : Nous avons aussi des obligations que nous devons respecter. Si nous ne mettons pas en place ce règlement, nous faisons les choses pour rien. L'objectif n'est pas d'organiser ce type de rendez-vous pour rien. Le fait de rendre obligatoire permet au Président de rencontrer l'ensemble des clubs et non pas de compter les chaises vides dans une salle. Cela semble important d'écouter ce qu'il a nous dire. Nous n'avons jamais imposé que ce soit le président qui soit présent. Un membre du club peut se déplacer et assister à la rencontre.

Certains clubs prennent la parole pour indiquer une nette amélioration dans la relation avec les clubs. Tous les mails ont reçu une réponse avec une rapidité de traitement et



une prise en compte des assistantes administratives des demandes. Les retours sont positifs, rapides et constructifs.

Réponse : Les compliments seront transmis à nos salariés.

À 21h15, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance. Il invite les participants à se retrouver autour d'un buffet dinatoire offert par le Comité.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance

Fabien DOMINGUEZ

Président du Comité

Le secrétaire de séance

Guillaume PLATEL-BENIT

Secrétaire Général du Comité